



Maison en vente suite divorce

Par **ailene**, le **11/04/2011** à **15:29**

Bonjour, rnsuite a un divorce notre maison est en vente, nous avons un credit dessus et c est mon ex mari que le régle, sachant que celui ci est domicilié a cette adresse, mais n y réside pas (il est chez ses parents) il se sert de cette adresse fiscalement puisqu il se permet de déduire ses frais de route dessus meme s il n y vit pas, ma question est donc du moment qu il dit vivre fiscalement a cette adresse veut il bien dire que pour l administration il vit a celle la? puis je trouver a redire sur cela car en fait je ne voudrai plus vendre cette maison pour la laisser a ma fille (bien jeune encore) au début mon ex devait me la laisser en échange de mes parts dans la société que nous avons (mariage sous séparations de biens) de mon coté je l ai fait mais lui non maintenant il demande sa part de la maison, j ai été encore naive mais n y a t il pas moyen de me sortir de cette situation car au procès jamais il n a été mentionné que monsieur m avais demandé mes parts de la société maintenant je me retrouve sans rien et c est lui qui a tout merci pour votre aide et vos conseils ce n est pas évident de s exprimer si vous avez des questions n hésitez pas svp car si je peux avancer cela m aidera merci a tous

Par **mimi493**, le **11/04/2011** à **17:54**

Que dit le jugement de divorce ?
Vous avez cédé vos parts comment ?